

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

715 Côte des Ormeaux 46000 CAHORS



Procès-verbal n°49 du 11 juin 2025



COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

Compte Rendu Commission du Statut des Éducateurs

SAISON 2024/2025 - PV N°1

La Commission s'est réunie le 28 mai 2025 à 19 heures au Siège du District du Lot.

Président : M. TERRE Pierre.

Membres présents : MM BATS Bernard, BOYER Jean Luc, Jean Michel FABRE, DORCIAC Benoît (en visioconférence).

Intervenant : M. MAURY Laurent.

Membres excusés : MM FABRE Jean Michel et BRAS Thierry.

A l'étude : les clubs en règle ou en infraction avec le statut des éducateurs, seniors et jeunes.

L'analyse de la situation a été effectuée à la suite d'une déclaration demandée à chaque club, transmis par l'intermédiaire du secrétariat du District du Lot de football et de la boîte mail officielle. Certains clubs, n'ayant pas répondu à la demande d'information du District, peuvent être déclarés en infraction.

Il est important de confirmer aux clubs qu'une équipe en infraction ne peut accéder à la division supérieure. Elle sera également pénalisée d'une amende financière (cf règlement du Statut des Educateurs). De plus, dans le cas où un éducateur est positionné sur deux équipes jouant au même moment, ce dernier ne sera accepté que sur une seule.

Bien souvent la catégorie de la licence demandée par les clubs concernant le ou les responsables de l'équipe ne correspond à ce qui est requis. Certains sont en possession d'une simple licence de « dirigeants » tout en étant diplômés ; ils devraient donc être titulaires d'une licence : Éducateur Fédéral, Technicien Régional, Animateur etc... (en fonction de leurs niveaux de diplôme). Il est donc conseillé aux clubs de porter une attention particulière à la prise des bonnes licences.

Il est aussi nécessaire de préciser que le District du Lot lorsqu'il procède à la vérification des diplômes déclarés, se base sur les informations fournies par la Ligue de Football d'Occitanie et qu'il peut y avoir des décalages dans le cas où le licencié vient d'obtenir le document.

D1 SENIORS :

ESLG 1 (553195) – Éducateur sans module CFISE certifié.
SEGALA 1 (548248) – CFISE non certifié, certificat à faire.

CAUSSE SUD (552657) + FCHQ (541254) + CAUSSE LIMARGUE (542832) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné.

D2 SENIORS :

LACAPELLE FOOTBALL 1 (553855) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné.

ST CYPRIEN MONTCUQ 1 (544816) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné.

ST GERMAIN 1 (521349) et ECCF 1 (548858) – sans réponse (infraction).

AS LIVERNON 1 (552148) – éducateur principal sans diplôme.

AF BRETENOUX BIARS 3 (542847) + FIGEAC QF 3 (541889) – absence éducateur principal sur FMI.

GREALOU 1 (533064) – éducateur principal pas de diplôme (infraction).

US PUYBRUN TAURIAC 1 (514941) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné.

BOURIANE 1 (542833) – éducateur principal sans module CFISE (infraction).

MAUROUX 1 (552545) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné + absence éducateur principal sur FMI (infraction).

FCHQ 2 (541254) – éducateur principal sans diplôme (infraction).

D1 FEMININE :

BOURIANE/THEDIRAC 1 (5428/33) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné.

SEGALA FOOT 1 (548148) - problème diplôme – joueurs Groupement,

LALBENQUE/FONTANES 1 (547122) – sans diplôme (infraction),

HAUT CELE 1 (582418) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné.

LIONNE MOURET FENELON 1 (552062) – pas de réponse (infraction),

LISSAC et MOURET 1 (527643) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné.

AF BRETENOUX BIARS /PUYBRUN TAURIAC (542847) (514941) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné.

U17 D1 :

VRF FCHQ (561149) – Diplôme CFI 14/19 requis.

FIGEAC CAPDENAC QFC (541889) – (infraction) entraîneur déclaré sur FMI.

BOURIANE (542833) + AF BRETENOUX BIARS (542847) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné

U15 D1 :

FIGEAC CAPDENAC QFC (541889) – (infraction) absence entraîneur désigné sur FMI.

CAUSSE SUD/ECCF/GREALOU (552657) (548858) (533064) – (infraction) entraîneur désigné sans diplôme.

BOURIANE (542833) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné.

U16 D F

FIGEAC CAPDENAC QF (541889) + LALBENQUE/FONTANES (547122) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné.

LACAPELLE FOOTBALL (553855) – (infraction) éducateur désigné sans diplôme.

U13 :

HAUT CELE (582418) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné.

MAUROUX (552545) – éducateur désigné sans diplôme (infraction).

US SAINT PAULOISE (522106) – Éducateur désigné sans diplôme (infraction).

ENTENTE MAYRINHAC/ST CERE (516970) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné.

U13 DF : RAS

U11 :

PPFC (540626) + BOURIANE (542833) + BEGOUX (550921) + SALVIAC (502046) + MARINHAC/ST CERE (516970) - le type de licence de l'éducateur ne correspond pas au diplôme concerné.

US ST PAULOISE (522106) + FOOT AZUR (546115) – éducateur désigné sans diplôme (infraction).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est clôturée à 20 h 30.

Le Président de la Commission,
Pierre TERRE

Le secrétaire de séance,
Benoît DORIAN

Ce compte-rendu est transmis à titre informatif ; en effet, à la suite des conclusions, il est demandé aux clubs de se mettre en conformité pour la saison 2025/2026.

INFORMATIONS GENERALES



Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale du District qui aura lieu le :

Samedi 21 juin 2025 à 9h45
Espace Murat-Labastide-Murat 46240

En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, au choix :

- par un licencié de votre club,
- par un licencié d'un autre club qui représentera lui-même son propre club lors de l'Assemblée Générale

Merci de compléter l'attestation de pouvoir et ce lundi 16 juin 2025 par Mail à :
secretariat@district-lot-foot.fff.fr

Le représentant d'un club peut représenter au maximum deux clubs dont le sien. En cas d'absence le club sera soumis à l'application de l'annexe 5 de règlements Généraux.

Le Président du District du Lot de Football
Monsieur Bernard BATS



ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DU LOT
Samedi 21 juin 2025 à LABASTIDE MURAT – Espace Murat
Formulaire à remplir et à renvoyer au District, si possible avant le 16 juin 2025

Art12.3 Le représentant d'un club peut représenter au maximum deux clubs dont le sien

ABSENCE

Je soussigné(e) ----- Madame / Monsieur Président(e) du club --
----- sera dans l'impossibilité de participer à
l'Assemblée Générale du District.

POUVOIR

Option 1 : représentation par un licencié de mon club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,
Madame / Monsieur -----
Afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer aux
divers votes du District

Option 2 : représentation par un licencié d'un autre club

En mon absence, je donne pouvoir à
Madame / Monsieur -----
Licencié(e) du club ----- représentant ce club, afin
de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer aux divers
votes du District

Fait à ----- Le

NOM ET SIGNATURE
Du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB
du Président qui donne le pouvoir



DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL
Le Football Lotois, une seule et même passion.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS

Elle se tiendra le samedi 21 juin 2025

à 9 h 45 à Labastide-Murat (Espace Murat)

(A 9 h, ACCUEIL DES CLUBS)

Ordre du jour

9 h :

- Accueil des clubs, émargement et vérification des pouvoirs

9 h 45 :

- Ouverture de l'Assemblée Générale
- Allocution de bienvenue de Monsieur René COURDES, Maire de Labastide-Murat
- Mot du Président du club « *LA FORTUNIERE LABASTIDE MURAT* »
- Allocution de Monsieur Bernard BATS, Président du District du Lot de Football
- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 décembre 2024 (Pv n°29 du 21 janvier 2025)
- Rapport moral de Madame Claudine VERMANDE, Vice-Présidente et Secrétaire Générale du District du Lot de Football
- Examen des vœux des clubs
- Election des représentants des clubs du District du Lot de Football, saison 2025/2026
- Validation de la cooptation au Comité Directeur de Mme BESSIERES Emma
- Allocution des personnalités
- Remise des récompenses : Coupe du Lot U17, Fait Play Challenge Jean Vaissières
- Clôture de l'Assemblée Générale

- Apéritif offert par la municipalité
- Repas pour les personnes inscrites



ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

SAMEDI 21 JUIN 2025 à 9 h 45
Espace Murat
8 Gd Rue du Causse, 46240 Cœur de Causse

INSCRIPTION REPAS

9 h : Accueil des clubs, émargements et vérifications des pouvoirs.

Il est impératif de respecter les horaires.

Buffet :

Dans la limite d'1 dirigeant par club (offert par le District).

(Possibilité de repas supplémentaires payants 15€, joindre le chèque à l'inscription, à l'ordre du District).

Réponse à retourner avant le LUNDI 16 juin 2025 délai de rigueur.

Le club de :

Inscrit les personnes suivantes :

gratuit :

payant :

.....

Fait à Le

Cachet du club

Signature du Président (ou secrétaire)

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS MASCULINS

COUPE DE FRANCE 2025/2026 :

Les inscriptions, pour la Coupe de France SENIORS Edition 2025/2026, sont désormais ouvertes.

Rappel : Obligation de participation pour les clubs disputant un championnat de niveau Fédéral et Régional (L1 – L2 – National – N2 – N3 – R1 – R1 et R3)

Modalités d'engagement :

- Dates limites d'engagement : 15 juin 2025
- Frais d'engagement : 52 euros
- Les engagements doivent s'effectuer uniquement **via FOOTCLUBS**

Tous les clubs engagés la saison 2024/2025 ont été pré-engagés pour la saison 2025/2026.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez **impérativement** valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2025/2026
2. Cliquer sur le menu « Epreuves Championnats et Coupes » puis « compétitions officielles » - Centre de ressources choisir « Fédération Française de Football »
3. Cliquez sur la Coupe de France, renseignez le champ « Avis club » en choisissant « **Accord** » (ou « **Refus** » si vous ne souhaitez pas engager votre équipe)
4. Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton « **Valider** ».

Si dans votre espace FOOTCLUBS la Coupe de France n'apparaît pas, c'est que vous n'avez pas été engagé la saison passée, pour ce faire, toujours dans FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2025/2026
2. Cliquer sur le menu « Epreuves Championnats et Coupes » puis « compétitions officielles » -
3. Cliquer sur le bouton à droite « nouvel engagement »
4. Choisir le Centre de gestion : FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL et laissez-vous guider par les instructions.

Attention : Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « **pré-engagement** ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS

INFORMATION : La Coupe de France SENIORS est paramétrée **le DIMANCHE 15H00**

Les demande de modification de jour et d'heure doivent s'effectuer via FOOTCLUBS, l'accord du club adverse est **OBLIGATOIRE**

Les créneaux horaires des clubs disputant un championnat REGIONAL et NATIONAL seront automatiquement affectés aux rencontres Coupe de France SENIORS.

Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires

Contactez le Service Compétitions E.mail : competitions@occitanie.fff.fr

COMMISSION DES JEUNES MASCULINS/FEMININS

ESPRIT SPORTIF U15 – PHASE 2 :

Les questionnaires/réponses transmis aux clubs par courriel, le 12 février dernier, devront être complétés puis retournés au plus tard pour le **MARDI 17 JUIN 2025**.



DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL
BP 21 46001 CAHORS Cedex 9

QUESTIONNAIRE-REPONSE
(à retourner au District dès la dernière Journée de la Phase 2)

SAISON 20242025

CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF "JEUNES" Phase :

Concerne les Catégories U16/17 et U14/15 à ONZE de District.

Ce Challenge doit nous permettre de mettre en évidence les Clubs les plus méritants à travers **les Equipes de Jeunes qui se sont rencontrées lors de la Phase.**
Les rencontres de Coupe seront également concernées par ce qui suit.
Compte tenu du manque d'observateurs et d'un nombre insuffisant d'Arbitres, vous allez noter les Equipes que vous avez rencontrées à l'aide des critères ci-dessous; l'addition des points donnera une note sur 20.

- * Avant le Match :----- sur 4 points
Conditions d'accueil (Retard, arbitrage, présentation licences)
- * Pendant le Match :----- sur 6 points
Comportement des Dirigeants, des accompagnateurs et des joueurs
(entre eux et envers l'Arbitre)
- * Après le Match :----- sur 6 points
Rentrée aux vestiaires, comportement des joueurs et des Dirigeants
- * Relations en général et communication entre les 2 Clubs avant et après le Match.----- sur 4 points
Comportement du public, des "supporters".

CLUB :
ou entente
EDUCATEUR
ou responsable:

EQUIPE :

U17/16	
U15/14	

(cocher les cases concernées)

EQUIPES RENCONTREES AU COURS DE LA PHASE :

Dates Champ.	Dates Coupe	NOM de l'Equipe	Note sur 20

Dates Champ.	Dates Coupe	NOM de l'Equipe	Note sur 20

Dans le cas d'une rencontre à l'extérieur, faire précéder le nom du Club adverse par la mention : " à "

ATTENTION ! Les Clubs qui ne retourneront pas cette feuille COMPLETEE, verront leur total diminué de 10 points.

Ceux qui auront répondu verront leur total augmenté de 20 points. Pas d'attribution de récompenses si moins de 50% de réponses.

Concernant les U17, il manque les retours des clubs de BOURIANE et de LALBENQUE (relancés par courriel).

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES U6-U7-U8-U9

Le samedi 14 JUIN 2025 à PRAYSSAC

10h / 16h **U6-U7**

Le dimanche 15 JUIN 2025 à PRAYSSAC

10h / 16h **U8-U9**

Catégories concernées : garçons et filles
(licencié(e)s né(e)s en 2016, 2017, 2018,
2019 et 2020 si âgé de 5 ans)



INSCRIPTION : avant le 4 juin 2025

(à l'aide du coupon ci-dessous -**Présence obligatoire, toute équipe absente sera considérée comme forfait**)

Rappel : Ne peuvent participer que les joueurs dûment licenciés. Les clubs devront présenter les **LICENCES**. Un contrôle sera effectué sur place.

Les clubs doivent se munir de 3 ballons taille 3 et de la paire but mobile offert (4 x 1,5) transportable sont priés de les amener.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le 14 juin 2025 à Prayssac

Journée départementale
des U6-U7

A retourner au district par courrier ou mail (secretariat@district-foot-lot.fff)
avant le **4 JUIN 2025**

Le club de :

Engage :..... équipe(s) U7, dont en niveau supérieur.

- Nombre de joueurs participants :

- Nombre de joueuses participantes :

Nom, prénom et téléphone du responsable (obligatoire) :

..... Tél. :

Mail Port. :

Diplôme :

Fait à Le Signature

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le 15 juin 2025 à Prayssac
Journée départementale
des U8-U9

A retourner au district par courrier ou mail (secretariat@district-foot-lot.fff)
avant le **4 JUIN 2025**.

Le club de :

Engage : équipe(s) U9, dont en niveau supérieur.
- Nombre de joueurs participants :
- Nombre de joueuses participantes :

Nom, prénom et téléphone du responsable (obligatoire) :
..... Tél. :

Mail Port. :

Diplôme :

Fait à Le Signature

Fiche d'inscription / Feuille de Match

CLUB

CATÉGORIE
JOUEUSES – JOUEURS

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

ÉDUCATEUR(S)

NOM	PRÉNOM	N° LICENCE

TECHNIQUE :



PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL U13

Le district du Lot communique la liste des joueurs U13 retenus pour les interdistricts du **Dimanche 22 juin 2025 à LUBERSAC (19) rdv 9h45.**

Stade de Lubersac

8 AV du 8 Mai 1945, 19210 Lubersac

Les joueurs et leur club recevront une convocation officielle.
La présence de chacun devra être confirmée avant le 18 juin 2025.

Liste des joueurs U13

Clubs	Nom	Prénom
AVENIR FOOT BIARS BRETENOUX	ABDALLAH	AMIR
AVENIR FOOT BIARS BRETENOUX	LE FLOCH	SAMUEL
AVENIR FOOT BIARS BRETENOUX	SOULADIE	LYSANDRO
CAHORS F.C.	BAUDEL	MAYRON
CAHORS F.C.	DJREKE	KOSSI PRUDENCE
ENT. BOURIANCE FC	BRONDEL	JULES
F.C. LALBENQUE	COURDES	CLEMENT
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	BACH	TIM
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	CROS	ADRIAN
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	LE BOUHELLEC	ILAN
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	PERROT	MAHE
GCLS	MARES	NOLHAN
GHCS	JONQUIERES	ARMAND
VAL ROC F.	CHASSAING	QUENTIN
VAL ROC F.	DUVERGER	ILLAN

IMPORTANT

Les clubs recevront une convocation et l'organisation de l'interdistrict.

Les clubs devront confirmer par mail au (secretariat@district-foot-lot.fff.fr) la présence de leurs joueurs avant **MERCREDI 18 JUIN à 12h.**

Plan de Performance Fédérale U15

Liste des joueurs U15 retenus pour la rencontre Interdistrict du
MERCREDI 18 JUIN à Bagnac sur Célé contre la sélection du CANTAL

Rendez-vous 14h30 au Stade Robert Bories à Bagnac sur Célé.
Rencontre à 15h30

Clubs	Nom	Prénom
AVENIR FOOT BIARS BRETENOUX	BOINA	Nolan
AVENIR FOOT BIARS BRETENOUX	SAIDI	Wassim
CAHORS F.C.	DECHARME	Martin
CAHORS F.C.	DELIBES BAREILLE	Thomas
CAHORS F.C.	LEONARD	Paul
ELAN MARIVALOIS	ROUGIE	Mathis
ELAN MARIVALOIS	DELPLANQUE	Samir
ENT. BOURIANE F.C.	SHIKH MOHAMMADI	Hidayat
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	EL KADIME	Yassine
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	JOHNSON NJINKEU	Jaden
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	ROLLAND	Axel
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	SACKO	Siaka
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	SILVA DOS SANTOS	Ruben Miguel
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	POIGNANT	Enzo
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	DELAMAIDE	Mael
PRADINES ST VINCENT DOUELLE MERCUES OLT	GUILLER	Jules

IMPORTANT

Les clubs recevront une convocation et l'organisation de cette rencontre interdistrict.

Les clubs devront confirmer|par mail (secretariat@district-foot-lot.fff.fr) la présence de leurs joueurs avant le MERCREDI 11 JUIN à 12h.

Centre de perfectionnement U12(F) / U13(F)

**Le district du Lot communique la liste des joueurs et joueuses U12(F) et U13(F)
retenus sur l'ensemble des 4 centres de perfectionnement du département.**

Centre de perfectionnement de FIGEAC de 14h à 16h

Mercredi 12 février 2025

Mercredi 12 mars 2025

Mercredi 2 avril 2025

Mercredi 28 mai 2025

Mercredi 11 juin 2025

Clubs	Nom	Prénom
ELAN MARIVALOIS	CALMETTES	NOAM
ELAN MARIVALOIS	SANZ	GREGOIRE
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	BACH	TIM
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	CROS	ADRIAN
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	GINESTET	HUGO
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	GRAZIETTI MERCURI	MATTEU
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	CHERIEF	LIHAM
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	LE BOUHELLEC	ILAN
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	GOUTIER	CHRIS
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	PERROT	MAHE
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	ROUFFIANGE BETTEGA	MARLON
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	TILLET	LEO
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	MARECHAL	KAHYS
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	HURGON	CAMILLE
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	ROCHY	GABIN
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	MOREAU	CHARLIE
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	VIAELLES	NINO
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	DION	CASSY
FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.	OUEDRAOGO	AYLA
HAUT CELE F.C.	DELPORT	RUDY
HAUT CELE F.C.	BARBET	LOUIS
HAUT CELE F.C.	JONQUIERES	ARMAND
HAUT CELE F.C.	CIPIERE	LILOU
HAUT CELE F.C.	LATAPIE	JADE
HAUT CELE F.C.	MAZARS	CLEA

Centre de perfectionnement U12(F) / U13(F)

Le district du Lot communique la liste des joueurs et joueuses U12(F) et U13(F)
retenus sur l'ensemble des 4 centres de perfectionnement du département.

Centre de perfectionnement de ST GERMAIN de 14h à 16h

Mercredi 12 février 2025

Mercredi 12 mars 2025

Mercredi 2 avril 2025

Mercredi 28 mai 2025

Mercredi 11 juin 2025

Clubs	Nom	Prénom
A.S. MONTCABRIER	CRASSAT ROMANO	HUGO
A.S. MONTCABRIER	PERIN	JULES
A.S. MONTCABRIER	RYBACKI	RAPHAEL
A.S. MONTCABRIER	TRILLE TOURIOL	MAHE
A.S. MONTCABRIER	VINGES	OLIVER
ENT. BOURIANE F.C.	BRONDEL	JULES
ENT. BOURIANE F.C.	TIBERGHIE	TIMEO
ENT. BOURIANE F.C.	CHAZOT GROGNET	DIEGO
ENT. BOURIANE F.C.	JONES	WILLIAM
ENT. BOURIANE F.C.	GIANATI	NOAH
ENT. CAZALS MONTCLERA	MARES	NOLHAN
ENT. CAZALS MONTCLERA	BARDET	THEAU
ENT. CAZALS MONTCLERA	ANDRIEU	GABRIEL
ENT. CAZALS MONTCLERA	HAHUSSEAU	SOLAN
ENTENTE SOUILLAC LACHAPELLE GIGNAC	AMIK	LOUAY
ENTENTE SOUILLAC LACHAPELLE GIGNAC	KOIBICH	RAYEN
ENTENTE SOUILLAC LACHAPELLE GIGNAC	DAVID	KEENAN
ET.S. DE ST GERMAIN	PRADIE	LOAN
ET.S. DE ST GERMAIN	MOOK	RAPHAEL
PUYLEVEQUE PRAYSSAC F.C	DUPUY	LUKA

IMPORTANT

Les clubs recevront une convocation et l'organisation des centres de perfectionnement pour les joueurs(es) retenus.

Les clubs devront confirmer par mail (lmaury@district-foot-lot.fff.fr) la présence de leurs joueurs(es) afin de d'organiser les séances d'entraînements qui seront pilotées par la commission technique du District du Lot.

RASSEMBLEMENTS

Liste des rassemblements autorisés par le District du Lot de Football.

Rappel :

➤ Les joueurs licenciés U17 (nés en 2008) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non-contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.).

Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux rassemblements Seniors.

➤ Les rassemblements U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un rassemblement. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES RASSEMBLEMENTS AUTORISES :

- **SEGALA FOOT** : les 19, 20 et 21 avril 2025 – Terrain de Sousceyrac – Catégories U7, U9, U11, U13, U15 et U14F/U16F.
- **CAHORS FOOT** : les 19, 20 et 21 avril 2025 – Complexe sportif Pierre Ilbert à Cahors – Catégorie : U12.
- **BIARS BRETENOUX** : le 26 avril 2025 – Terrain de Biars – Catégories : U7 et U9 – **sous réserve de transmission du document demandé : le règlement sportif.**
- **BOURIANE** : les 31/05/2025 et 01/06/2025 – Terrain les Vitarelles à Gourdon – Catégories : U7/U9/U11 et U13/U13F - **ANNULE**
- **FCHQ** : le 1er mai 2025 - Plaine des jeux de Carennac - Catégories : U7 et U11.
- **LA FORTUNIERE** : le 1er mai 2025 à Labastide Murat - Catégories : U17, séniors et vétérans.
- **FCHQ** : le 8 mai 2025 - Plaine des jeux de Carennac - Catégories : U9 et U13.
- **HAUT CELE** : le 7/06/2025 – Terrain de Bagnac s/ Célé – Catégories : U9, U11 et U13F.
- **ELAN MARIVALOIS** : le 7/06/2025 – Terrain de Leyme – Catégories : U16/U17.
- **LALBENQUE/FONTANES** : les 14 et 15 juin 2025 - Stades de Lalbenque et Fontanes - Catégories : le 14/06 (U9 et U13) ; le 15/06 (U7 et U11).
- **BIARS BRETENOUX** : les 14 et 15 juin 2025 – Terrain de Biars – Catégories : U11 et U13.
- **MONTCABRIER** : les 14 et 15 juin 2025 – Terrain de Montcabrier – Catégories : U11 et U13.
- **CAHORS FOOTBALL** : le 14 juin 2025 – Terrain Pierre Ilbert à Terre Rouge – Catégories : U18, séniors, vétérans à 8.
- **ESLG** : les 14 et 15 juin 2025 – Terrain de Souillac – Catégories : U7 à U11 et U13 à Séniors.
- **PSV D'OLT** : le 28/06/2025 – Terrain de Pradines – Catégories : U11 et U13.
- **ELAN MARIVALOIS** : le 28/06/2025 – Terrain de Leyme – Catégories : U7, U9 et U11.
- **ST GERMAIN** : le 28/06/2025 – Terrain de Saint Germain – Catégorie : vétérans.

Une fois votre tournoi déclaré, nous vous offrons la possibilité de sa publication jusqu'à sa réalisation (fiche d'inscription, plaquette publicitaire) sur le site du District, en page d'accueil à « Rassemblements autorisés ».